



Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 029-212901110-20221027-20221027_3-DE

COMMUNE DE LANHOUARNEAU

Mairie. Place de la Mairie. 29430 LANHOUARNEAU

Tél. 02 98 61 48 87. Fax. 02 98 61 69 17

COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr

www.lanhouarneau.fr

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept du mois d'octobre à 20H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric PENNEC, Maire.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		REUNION DU : 27 octobre 2022 CONSEIL MUNICIPAL	
Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15		Date de convocation : 18 octobre 2022 DELIBERATION N° 20221027 - 3	
Élus présents :	Éric PENNEC, Maire , Gilbert LE MENN, Stéphane RIOU, Josée FALC'HUN, Adjoints au Maire , Bernard TORCHEN, Françoise LE BORGNE, Marc BODENNEC, Anne-Sophie LE GOFF, François KERBOUL, Cyril VOURCH, Noémie QUÉRÉ, Dominique DEROFF, Gwénola BEYER, Séverine GUEGUEN, Conseillers municipaux		
Élus excusés :	Francis MOINE donne pouvoir à Eric PENNEC		
Élus absents :	0		
Secrétaire de séance	François KERBOUL		

DELIBERATION 3 - NOËL DES BÉNÉVOLES ET AGENTS COMMUNAUX

DELIBERATION 3 - NOËL DES BÉNÉVOLES ET AGENTS COMMUNAUX

Chaque année, la Commune achète un cadeau ou un bon d'achat pour le Noël des agents municipaux, et un panier garni pour les bénévoles qui rendent service à la Commune tout au long de l'année (Jean-Yves LE SAINT pour le pont-bascule et Jean-Yves et Thérèse LE BORGNE pour la mise à disposition des tables, chaises et couverts aux familles qui en louent).

À plusieurs reprises, la formule pour les agents était un chèque Haut-Finistère, délivré par la CCI de Morlaix, à dépenser dans un commerce du Pays de Morlaix, et un panier garni pour les bénévoles.

M. le Maire vous propose que :

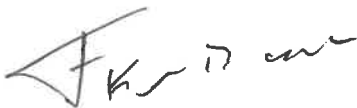
- les agents municipaux bénéficient d'un chèque Haut-Finistère de 60€/agent (7 agents)
- Messieurs Le Saint et Le Borgne, respectivement bénévoles pour le pont bascule et la location du matériel communal, aient des paniers garnis d'une valeur approximative de 40 euros.
- Les bénévoles de la bibliothèque aient un cadeau (type boîte de chocolats)

Avis du conseil municipal : Votée à l'unanimité

Pouvoir est donné au Maire et aux adjoints pour signer les documents qui en découlent, et à la secrétaire générale pour signer les bons de commandes.

A Lanhouarneau, Le 27 octobre 2022

M. François KERBOUL, Secrétaire



M. le Maire, Eric PENNEC

